

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 154 | JANVIER 2024



Un Défilé magique

PAGE 14



Bonne Année
2024

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

PAGE 6-7-8



SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2

Prochaine tombée : 2

Le mot du Maire : 3

Résumé de la séance du conseil : 4-5

Information municipale : 6-7-8-9-10-11

Vie communautaire : 12-13-14

Service des loisirs et de la culture : 15-16



Saint-Marc-
des-Carières

De service, de nature



Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0**

418-268-3862

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

[https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/
administration/commentaires-et-suggestions](https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions)

POUR NOUS JOINDRE

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général / Greffier
/Très.
dg@villestmarc.com

Mathieu Bergeron

Coordonnateur culturel et vie
communautaire
infoculture@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

Stéphane Laroche

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle / Taxes
taxation@villestmarc.com

Poste à combler

Inspecteur en urbanisme
urbadev@villestmarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture /
Communications
info Loisirs@villestmarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

Etienne Bouillon Begin

Coordonnateur aux sports
loisirs@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault

Conseillère au siège #1

Claude Groleau

Conseiller au siège #2

Carol Denis

Conseiller au siège #3

Élodie Brochu

Conseillère au siège #4

Mario Tessier

Conseiller au siège #5

Mario Paquet

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarc.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le **2^e mardi** du mois à
20h00 au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

Horaires: Lundi au vendredi
418-268-3862 poste 21

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASÉ 418-268-3561 poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location de salles : Remplir le formulaire sur le site
Internet www.villestmarc.com/

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous
pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 9 FÉVRIER

Parution et livraison: 28 FÉVRIER

MOT DU MAIRE



Permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour une année 2024 remplie de bonheur et de prospérité ! Je souhaite à présent partager quelques informations municipales avec vous.

ROUTE DES SOURCES

Je vous avais annoncé que la Ville devait recevoir, en décembre, des informations et réponses concernant l'urgence de protéger l'infrastructure de notre système d'eau potable à Saint-Gilbert. Eh bien, cette annonce est reportée.

HÔTEL DE VILLE

Les travaux de rénovation vont rapidement au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. Vous devrez donc passer par le côté situé sur la rue Gauthier et vous rendre au 2^e étage. La date finale de ces travaux dépendra de l'entrée des matériaux, des équipements et des accessoires de bureau.

BUDGET 2024

Janvier est le mois d'informations sur le budget. Ces prévisions budgétaires 2024 font en sorte que les dépenses ont augmenté de 9,83% passant de 4 624 596\$ en 2023 à 5 079 378\$ en 2024 ayant une augmentation de 454 782\$.

La taxe foncière passe de 0,7101\$ du 100\$ d'évaluation à 0,7421\$ du 100\$ d'évaluation soit une augmentation de 4,50%.

Voici un tableau des tarifications résidentielles vous informant des augmentations pour 2024.

TARIFICATION DES SERVICES POUR UNE RÉSIDENCE

	Année 2023	Année 2024	Variations \$	Variations%
Ass. des eaux usées opé. - rés.	100,00 \$	103,63 \$	3,63 \$	3,63%
Aqueduc - résidence	134,00 \$	142,14 \$	8,14 \$	6,07%
Vidanges - résidence	142,00 \$	170,69 \$	28,69 \$	20,20%
Égout pluvial - résidence	48,00 \$	49,61 \$	1,61 \$	3,35%
Total	424,00 \$	466,07	42,07 \$	9,92%

Voici un exemple des augmentations de la taxe foncière générale et des augmentations des tarifications pour une maison moyenne de 204 043\$ d'évaluation foncière.

Description	Taux 2023	2023	Taux 2024	2024
Taxe foncière générale	0,7101 \$	1 448,88 \$	0,7421 \$	1 514,20 \$
Taxe dettes long terme	0,1899 \$	387,47 \$	0,1899 \$	387,48 \$
Ass. Des eaux usées opé.		99,64 \$		103,63 \$
Aqueduc résidence		134,09 \$		142,14 \$
Vidanges résidence		142,00 \$		170,69 \$
Égout pluvial		47,70 \$		49,61 \$
Total des taxes	0,90 \$	2 259,78 \$	0,932 \$	2 367,75 \$

Différence totale en \$ 107,97 \$

Différence totale en % 4,78%

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux pages suivantes de la présentation budgétaire 2024.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2024 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement 309-00-2012 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme afin de fixer les frais d'une demande de projet particulier et de revoir les tarifs des permis, certificats et modifications réglementaires.
- Le Conseil adopte le projet du règlement 309-06-2023 modifiant le règlement 309-00-2012 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme afin de fixer les frais d'une demande de projet particulier et de revoir les tarifs des permis, certificats et modifications réglementaires.
- Le Conseil municipal adopte le projet #2 de règlement #312-50-2023 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage numéro 312-00-2012.
- Le Conseil municipal adopte le règlement #333-00-2023 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
- Le conseil accepte le renouvellement de madame Louise Petitclerc au poste #3 et monsieur Serge Lessard au poste #7 pour un mandat de deux ans et que leur prochain renouvellement sera en 2025.
- Le Conseil accorde la dérogation mineure et autorise une enseigne sur poteau de 10,5 mètres carrés alors que la superficie maximale autorisée est de 5 mètres carrés dans le cas d'un terrain d'une largeur de 24,99 mètres.
- Le Conseil accepte la soumission de Vitrierie Bernier pour un montant de 9 180,\$ taxes en sus pour l'installation d'un mur de verre à l'Hôtel de ville.
- Le Conseil accepte la soumission de la Boîte à pins pour un montant de 30 716,0 \$ taxes en sus pour le remplacement de la porte d'entrée principale, le réaménagement de la réception et l'installation de nouveaux espaces de rangement.
- Le Conseil accepte la soumission de la compagnie M2J pour l'installation d'une thermopompe soit un montant de 24 743,0 \$ taxes en sus.
- Le Conseil accepte les travaux d'installation d'un nouveau système d'échangeur d'air de l'entreprise Chauffage M2J pour un montant de 8 600,\$ taxes en sus.
- Le Conseil autorise l'embauche de madame Madeleine Sergerie au poste de préposée au casse-croûte de l'aréna.
- Le Conseil municipal autorise le directeur général/greffier-trésorier à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Action-Climat Québec et se fasse accompagner par la CAPSA afin de monter le projet à être déposé au programme.
- Le conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à signer des ententes d'aménagement et entretien des sentiers de ski fond avec des propriétaires fonciers et tout autre document requis.
- Le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carières autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tout document visant la modification de l'entente intermunicipale en cours.
- Le Conseil autorise le deuxième versement (2023) pour le gymnase double au montant de 20 853,\$ à la Fondation de l'École secondaire Saint-Marc.



TAXES FONCIÈRES 2024

Veillez prendre note que les comptes de taxes municipales seront tous expédiés avant le 28 février 2024. Si vous n'avez pas reçu votre compte au 15 mars, communiquez au bureau municipal le plus rapidement possible au 418-268-3862. Les échéanciers pour vos paiements sont: 1er versement: 30 mars
2e versement: 30 mai, 3e versement: 30 juillet, 4e versement: 30 septembre

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

- Le Conseil municipal entérine la fin d'emploi de l'employé 06-0027.
- Le Conseil municipal informe Poste Canada de son intention d'interdire le stationnement sur la rue Saint-Jean et demande à Postes Canada de lui confirmer l'aménagement prochain en 2024 d'un stationnement de véhicules sur son terrain.
- Le directeur général/greffier-trésorier est autorisé à signer tout document en lien avec le renouvellement d'adhésion 2024 pour la plateforme Écho Idside.
- Le Conseil accepte la proposition de Lavery avocats pour l'accompagnement juridique de la Ville et opte pour le forfait classique au montant de 1 200,\$ du service de première ligne en droit municipal pour l'année 2024.
- Le conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carières approuve les dépenses d'un montant inscrit dans les formulaires joints relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Construction & Pavage Portneuf inc.	Pavage des rues Bourque et Dufresne	9 748,57 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	Pavage du boulevard Bona-Dussault	24 918,20 \$
Lavery avocats	Honoraires professionnels	500,00 \$
Brébeuf mécanique de procédé inc.	Mise aux normes des infrastructures de l'eau potable	22 330,00 \$
Style, décor et tendance	Couvre-plancher et accessoires pour rénovation de l'Hôtel de ville	7 976,98 \$

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par mon-sieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à une session tenue à l'Hôtel de ville, le 10 octobre 2023 a adopté un règlement no 295-02-2023 N.S. intitulé: « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 295-00-2009 N.S. DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1.** »

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi.

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 18^{ième} jour de décembre 2023.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

- Le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires de dépenses au montant de 5 079 378,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 365 701,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales. Le taux de taxe de base étant de 0,932\$/100 \$ d'évaluation foncière.
- Le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 est adopté tel que présenté au montant de:

2024 : 3 540 000,\$

2025 : 6 911 000,\$

2026 : 1 570 000,\$

Total: 12 021 000,\$

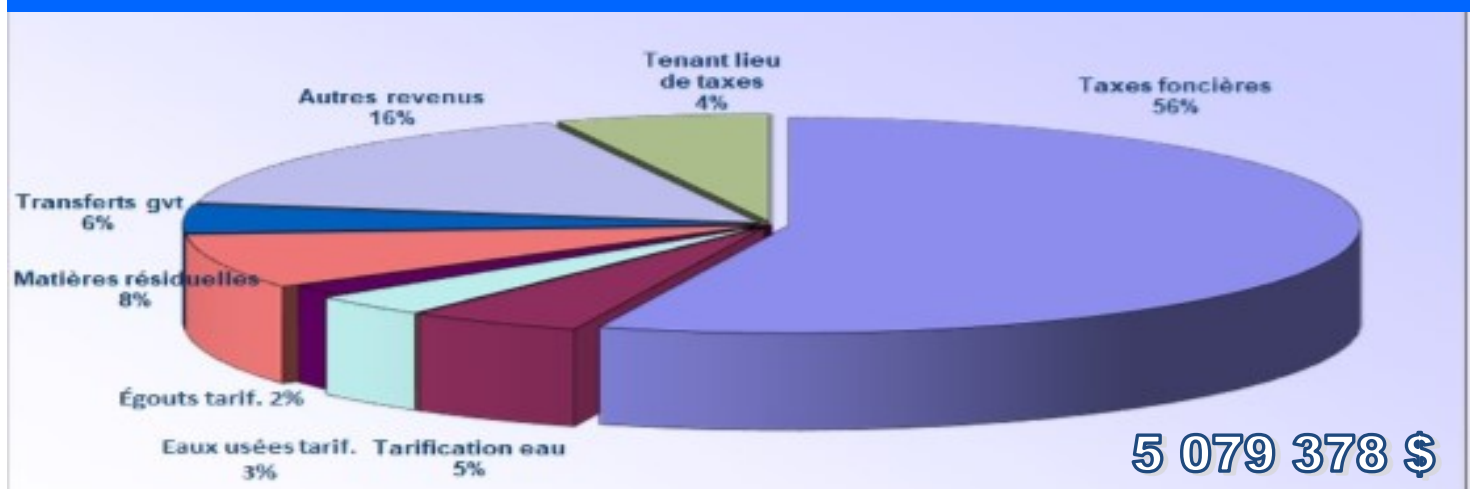
BUDGET GLOBAL ANNUEL 2024



RÉPARTITION DES REVENUS EN %

	2022	%	2023	%	2024	%
Taxes foncières	2 498 278 \$	57.5%	2 685 589 \$	58%	2 786 030 \$	56%
Tarification eau	244 899 \$	6%	249 190 \$	5%	253 600 \$	5%
Eaux usées dettes L.T.						
Eaux usées tarifications	161 933 \$	4%	168 702 \$	4%	174 000 \$	3%
Égout tarifications	86 173 \$	2%	89 880 \$	2%	91 600 \$	2%
Matières résiduelles	306 487 \$	7%	350 707 \$	8%	423 079 \$	8%
Tenant lieu de taxes	216 435 \$	5%	185 450 \$	4%	220 500 \$	4%
Autres revenus	621 234 \$	14%	700 420 \$	15%	821 502 \$	16%
Transferts gvt	189 680 \$	4%	194 658 \$	4%	309 067 \$	6%
Surplus non accumulé	20 853 \$	0.5%				
	4 345 972 \$	100%	4 624 596 \$	100%	5 079 378 \$	100%

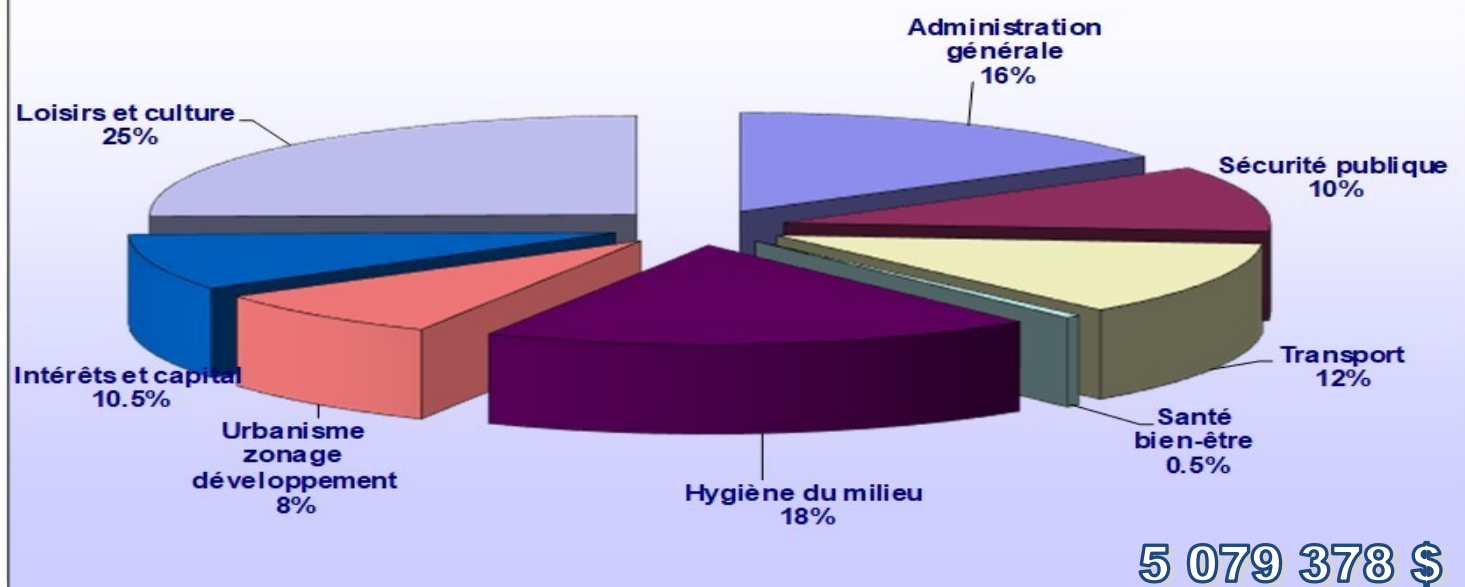
RÉPARTITIONS DES REVENUS BUDGET 2024



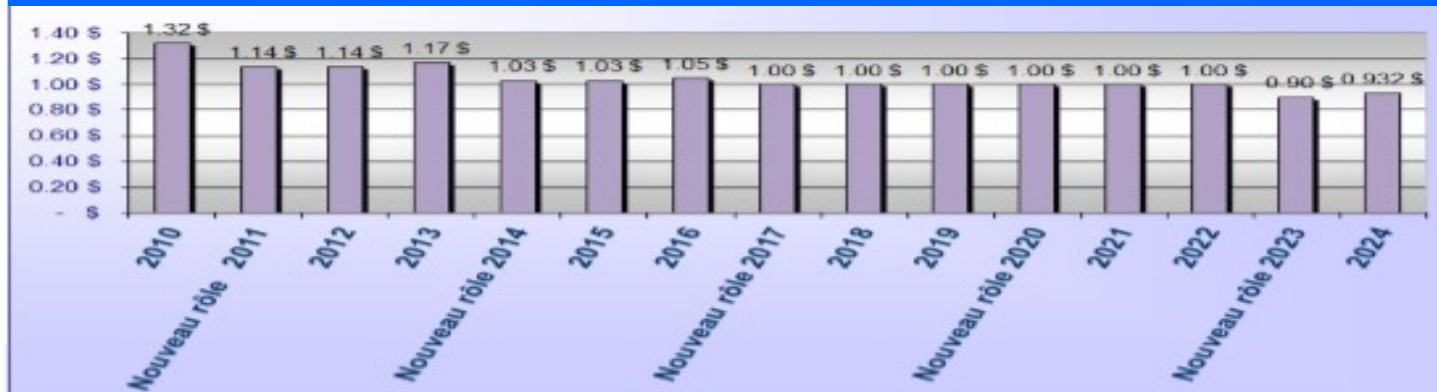
RÉPARTITIONS DES DÉPENSES EN %

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe foncière générale	0.7922 \$	0.8101 \$	0.8101 \$	0.8101 \$	0.7101 \$	0.7421 \$
Règlements emprunt	0.2078 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$
Taux global	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	0.90 \$	0.9320 \$
Ass. eaux dettes L.T. (tarif)	7.00 \$	7.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	99.64 \$	103.63 \$
Ass. eaux usées (tarif)	79.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	99.64 \$	103.63 \$
Égout pluvial (tarif)	21.50 \$	26.00 \$	26.00 \$	45.00 \$	47.70 \$	49.61 \$
Distribution et traitement de l'eau potable	95.00 \$	126.50 \$	126.50 \$	126.50 \$	134.09 \$	142.14 \$
Matières résiduelles-recyclage (tarif annuel)	138.00 \$	127.00 \$	127.00 \$	127.00 \$	142.00 \$	170.69 \$

DÉPENSES D'OPÉRATION 2024



TAUX ANNUEL D'IMPOSITION



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2024	2025	2026	Total	Mode de financement
Place publique éphémère	15 000			15 000	Subvention
Enrochement des berges	1 400 000			1 400 000	Subvention
Séparation des eaux	1 000 000	5 000 000		6 000 000	Subvention
Étude bilan santé de la caserne	50 000			50 000	Subvention
Réfection toiture à l'aréna	30 000			30 000	Fonds de roulement
Aménagement terrain de balles	60 000			60 000	Subvention
Aménagement pumtrack phase 2	20 000			20 000	Subvention
Construction d'une bibliothèque	600 000			600 000	Subvention
Étude faisabilité sentiers pédestres	50 000			50 000	Subvention
Système de déphosphatation	30 000		250 000	280 000	Fonds de roulement
Réfection Bona-Dussault (Principale-St-Joseph)	200 000	1 500 000		1 700 000	Emprunt à long terme
Réfection Station-Légaré-St-Joseph	50 000			50 000	Fonds de roulement
Lampadaires de rues-éclairage au DEL	35 000			35 000	Fonds de roulement
Développement industriel		31 000		31 000	Réserve financières et autres fonds réservés
Mise aux normes PP3		40 000		40 000	Subvention
Réfection route et ponceau 3e Rang		120 000		120 000	Subvention
Réfection patinoire extérieure		120 000		120 000	Subvention
Augmentation capacité bassins		100 000		100 000	Subvention
Agrandissement réservoir eau potable			1 100 000	1 100 000	Subvention
Aménagement nouveau terrain basketball			100 000	100 000	Subvention
installation système de déphosphatation			120 000	120 000	Subvention
Total	3 540 000	6 911 000	1 570 000	12 021 000	

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES (le cent dollars d'évaluation)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe foncière générale	0.7922 \$	0.8101 \$	0.8101 \$	0.8101 \$	0.7101 \$	0.7421 \$
Règlements emprunt	0.2078 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$
Taux global	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	0.90 \$	0.9320 \$
Ass. eaux dettes L.T. (tarif)	7.00 \$	7.00 \$				
Ass. eaux usées (tarif)	79.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	99.64 \$	103.63 \$
Égout pluvial (tarif)	21.50 \$	26.00 \$	26.00 \$	45.00 \$	47.70 \$	49.61 \$
Distribution et traitement de l'eau potable	95.00 \$	126.50 \$	126.50 \$	126.50 \$	134.09 \$	142.14 \$
Matières résiduelles-recyclage (tarif annuel)	138.00 \$	127.00 \$	127.00 \$	127.00 \$	142.00 \$	170.69 \$

OFFRE D'EMPLOI

Inspecteur/inspectrice municipal(e)

La ville de Saint-Marc-des-Carières est située à 45 minutes de la ville de Québec. Elle est reconnue comme pôle local de commerces et de services. Avec une population de 3 028 habitants, elle est la première municipalité d'importance démographique de l'ouest de la MRC de Portneuf occupant un territoire diversifié où se conjuguent les milieux urbain, agricole et forestier. Afin de poursuivre sa mission de services aux citoyens, la Ville est à la recherche d'une personne dynamique comme inspecteur/inspectrice municipal(e).

Responsabilités :

Sous l'autorité du directeur général et greffier-trésorier, la personne choisie aura à la responsabilité de l'application de la réglementation d'urbanisme ainsi d'autres règlements applicables. Plus précisément, elle devra, entre autres :

- Analyser les demandes et délivrer des permis tout en s'assurant de leur conformité à la réglementation municipale et provinciale;
- Répondre aux demandes d'information des citoyens, des promoteurs et autres relativement à la réglementation applicable;
- Effectuer des tournées d'inspection du territoire, voir au respect des règlements d'urbanisme et autres applicables;
- Remplir les formulaires administratifs reliés à l'émission des permis ou des certificats;
- Rédiger les avis/constats d'infraction, les rapports administratifs requis par le conseil municipal, le comité consultatif d'urbanisme ou le directeur général/greffier-trésorier;
- Coordonner et animer les rencontres du comité consultatif d'urbanisme notamment et aider à la rédaction avis publics conformes à la loi;
- Participer aux rencontres avec la direction générale et les autres directeurs de service lorsque requis;
- Évaluer les besoins de modifications à l'ensemble de la réglementation d'urbanisme;
- Recevoir, vérifier et donner suite aux plaintes formulées par les citoyens ou autres;
- S'assurer de l'application de la loi sur la protection du territoire agricole, la qualité de l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme et autres lois/règlements applicables;
- Proposer des améliorations aux formulaires et aux procédés de travail en lien avec les responsabilités en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'urbanisme;
- Assurer d'un excellent service à la clientèle;
- S'acquitter de toutes autres tâches connexes.

Profil recherché :

- Formation académique en aménagement du territoire et urbanisme ou expériences connexes;
- Avoir une bonne connaissance des lois municipales, la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Q-2, R22 serait un atout);
- Avoir une bonne connaissance du logiciel AccèsCité Territoire, Outlook, JMap
- Avoir un permis de conduire valide au Québec et avoir accès à une automobile pour se déplacer sur le territoire;
- Être capable de communiquer aisément avec les citoyens et avoir un bon jugement.

Conditions :

Poste syndiqué à temps plein (35 heures/semaine);
Salaire selon convention collective;
Gamme d'avantages sociaux et contribution de l'employeur;
Possibilité de déplacement aux municipalités voisines;
Encadrement et accompagnement professionnel interne disponible;

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation confirmant que vous répondez au profil du poste à l'adresse courriel suivante : dg@villestmarc.com

LA RUBRIQUE DORÉE

La rubrique dorée

Présentée par la Table de concertation des aînés de Portneuf



Avez-vous déjà mis la main sur votre carnet de services "Les pages argentées".

Si ce n'est pas encore le cas, n'hésitez pas à le demander à la réception de votre municipalité dès maintenant ! Ce sont deux outils formidables pour vous aider à trouver rapidement les ressources dont vous avez besoin dans Portneuf.

Le carnet de services est une petite mine d'or regroupant toutes les ressources disponibles dans Portneuf. Vous y trouverez des informations sur le transport, les finances et la gestion des documents importants, les services d'aide alimentaire, et bien plus encore !



Sur la photo: Marc-Eddy Jonathas, directeur général; Brigitte Huot, adjointe aux loisirs; Anne Raza, préposé à l'accueil (piscine); Maryon Leclerc, Maire; Etienne Bouillon-Bégin, coordonnateur aux sports.

Après plus de 10 années au service du département des loisirs, plus particulièrement en tant que préposée à l'accueil de la piscine, nous souhaitons souligner le départ à la retraite de Madame Anne Raza.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son dévouement et son excellent travail.



NOUVELLE ÉQUIPE DE SAUVETAGE

La toute nouvelle équipe de sauvetage nautique est en fonction !

Basée à la caserne de Saint-Alban, l'équipe sera composée de pompiers de Saint-Alban, de Saint-Marc-des-Carières et de Saint-Casimir. Cette dernière était d'ailleurs en formation les 6 et 7 janvier 2024 dans le secteur du quai de Grondines sur le fleuve Saint-Laurent équipée de son embarcation UMA 17.

Fabriquée à Neuville Inspirée du canot à glace de compétition, la UMA 17 a été conçue par une famille qui affronte le fleuve Saint-Laurent depuis de nombreuses générations. Testée en situation de conditions extrêmes et approuvée par Transport Canada, la UMA 17 est la plus rapide pour effectuer des sauvetages sur glace et fin prête pour sa mission ultime : sauver des vies. Sa robustesse permet d'affronter les glaces et les écueils en sécurité pendant de nombreuses années. Sa maniabilité et sa légèreté assurent une navigation précise et rapide. Sa polyvalence et ses qualités de navigation en eau libre ou glacée en font une embarcation qui est utile en toutes saisons. Une première dans Portneuf Cette embarcation est la première du genre dans Portneuf. Mise en place à l'aide d'une importante subvention du Ministère des affaires municipales et de l'habitation du Québec, cette nouvelle équipe sera un bel ajout pour la sécurité des citoyens et des visiteurs de l'ouest de la région de Portneuf.



La Bibliothèque Municipale

HORAIRE

Les mardis de 18h30 à 19h30

Les jeudis de 12h30 à 13h30

Les samedis de 10h00 à 11h30



DÉVOILEMENT DU CONCOURS :

Gagnant de la paire de billets de spectacle:

Mme Colette Brisson

Gagnant du remboursement de leur abonnement

annuel: Mme Ludmina Gordina et

Mme Patricia Naud

COÛT ANNUEL D'ADHÉSION

Individuel et Familiale

RÉSIDENT	7 \$	10 \$
NON-RÉSIDENT	9 \$	14 \$

Téléphone: 418-268-3561 poste 3862

LE CERCLE DE FERMÎÈRES DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Prochaine réunion:
5 février 2024

Défi: Sachet ou pochette boutis

Concours du mois: réaliser un « p'tit coeur », broderie, couture, cuisine, filmo, tricot, mandela, etc...

Doris Vaillancourt
418 268-3236
Marie-France Dussault
418-268-6586



RÈGLEMENT NOMBRE MAXIMAL D'ANIMAUX PERMIS/LOGEMENT

Nul ne peut garder plus d'animaux domestiques qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Sauf si un permis a été émis par la Municipalité pour opérer un chenil, une fourrière, un hôpital vétérinaire, un commerce de ventes d'animaux.

La présente restriction ne s'applique pas lorsque l'un de ces animaux met bat, et ce, pour une période maximale de 3 mois.

Type d'habitation	Nombre maximal d'animaux permis / logement
Habitation unifamiliale isolée (incluant chalet, maison mobile, maison unimodulaire, etc.)	4 dont un maximum de 2 chiens
Habitation unifamiliale jumelée (de type semi-détaché)	2 dont un maximum d'un chien
Duplex et triplex	2 dont un maximum d'un chien
Habitation en rangée ou contigüe	1 dont un maximum d'un chien
Habitation multifamiliale (4 logements et plus) (incluant habitation collective)	1 dont un maximum d'un chien

CLUB FADOQ

vous invite à ses soirées

Souper-Bingo-Danse

29 février 2024

28 mars 2024

16 mai 2024

Billets en vente:

Sylvie Gauthier 418-268-6471

Fernande Sauvageau 418-268-3154

Louise Barrette 418-872-4521



LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES

Invitation à toute la population qui aime jouer à la pétanque !

Lieu: 321 rue St-Jean

Ligue locale :

Tous les lundis à 19h00

Ligue régionale:

Tous les vendredis et dimanches à 12h30



AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER!

S.V.P. si une borne fontaine se trouve sur votre terrain, prenez soin de ne pas la recouvrir de neige lors du déneigement.

En cas d'incendie... chaque seconde compte.
Merci de votre précieuse collaboration!

ÊTRE BÉNÉVOLE...

À la Saint-Vincent-de-Paul



Sous l'Hôtel de Ville de Saint-Marc-des-Carières, tous les 1ers mardis du mois, une équipe de bénévoles se prépare à accueillir des familles de l'ouest de Portneuf qui peinent à se nourrir. Le prix de la nourriture ayant connu des hausses importantes, les bénévoles constatent que le nombre de personnes ayant besoin d'aide pour remplir leur frigo et leur garde-manger est en constante augmentation.

Le local est chargé de denrées en provenance de commerces locaux, via une entente avec Moisson Québec (Métro de Saint-Marc, Boulangerie Soleil levain, etc). Les portes



ouvriront de 13h à 16h, on sent un peu de fébrilité dans l'air, mais l'ambiance est bonne. Les douze bénévoles sont calmes, discutent en travaillant, chacun s'occupe d'une section de denrées à trier et à placer en vue de la distribution des paniers alimentaires.

Tous ces bénévoles sont là pour une tâche essentielle : aider les gens à bien manger. Soeur Louise Bossé, bénévole de l'année 2023, est la cheffe d'orchestre. La mission de la Société Saint-de-Paul est de subvenir aux besoins des personnes démunies (nourriture, vêtements, logement), « J'ai donné ma vie pour servir les gens, les aider, les éduquer. Je continue à le faire aujourd'hui entourée d'une équipe accueillante, généreuse et pleine d'humanité que je remercie de tout coeur ».



Pour la bénévole Mélissa Laroche, être capable d'« offrir un bien-être à des gens qui en ont besoin » est la base d'une communauté en bonne santé. Pour elle, redonner au suivant est une roue qu'il faut faire tourner, « personne n'est totalement à l'abri », il faut cultiver les valeurs d'entraide, de partage et de solidarité. En plus d'être gratifiant,

le bénévolat fait du bien à l'âme, bonifie notre humanité et permet de s'ouvrir à la différence.

Soeur Louise Bossé, « Le bénévolat n'est pas que donner, ça rapporte du bon et du bien dans la vie des bénévoles ». Selon plusieurs études scientifiques, faire du bénévolat pour la communauté augmenterait l'espérance de vie de 5 ans, un bel investissement !

La motivation de Xavier Bahl, également bénévole à la Saint-Vincent-de-Paul, est de revenir à l'essentiel dans une société « qui va tellement vite. Aider son prochain me permet de reconnaître que je suis chanceux et que cette chance est fragile ». Parler avec les gens, être en relation, leur venir en aide, sont pour lui des actions presque égoïstes, car il se sent utile. « Ici nous accueillons les gens comme ils sont, sans jugement et avec le coeur ».

Envie de vous impliquer ?

Contactez Soeur Louise Bossé
au 418-510-9111



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT



La Troupe Rythm'Ô chœur sous la direction de Carmelle Matte est en période de recrutement pour son tout nouveau spectacle Les pratiques ont lieu le lundi soir à Donnacona et commencent fin janvier. Pas nécessaire de connaître la musique, seulement avoir une voix juste. Pour information contacter 418 285 3587

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Vivre ensemble est essentiel

On se regroupe

Pour sentir la force que nous avons ensemble

Seul c'est moins vivable

Seul on est plus vulnérable

Le plus grand défi est de sortir de la maison

Hors de la zone de confort

Pour aller vers les autres

Mettre son nez dehors

Respirer profondément

Et aller rencontrer sa communauté

Pour vivre ce que l'humanité souhaite le plus au monde

Être avec les autres

Et faire ensemble, malgré les défis

Quelque chose d'utile

Écouter; Apprendre, Partager

Échanger des connaissances

Se faire entendre, vraiment

Ça ravive l'espoir, ça stimule la joie

Ça donne confiance en nous

Et fait fleurir le sens de notre vie

Ensemble on va plus loin



LES AS DU
GRAND PORTNEUF
BASEBALL MINEUR

**INSCRIPTIONS EN LIGNE
SAISON ÉTÉ 2024**

Surveillez la page Facebook, les journaux locaux et le guide des loisirs de votre municipalité.

DU 10 FÉVRIER AU 4 MARS 2024

S'adresse aux joueurs/euses de 2006 à 2020

SAVARD

AUDIOPROTHÉSISTES INC.

***Vous avez travaillé dans
un milieu bruyant?***

Construction • Garage • Usine • Etc.

Offrez-vous la santé auditive !

- Prothèses auditives
- Examen de l'audition
- Protecteurs auditifs
- Réparation et entretien

PRENEZ RENDEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT

418 930-1985



**Service à proximité,
au cœur de la ville!**

1000, Boul. Bona Dussault
St-Marc-des-Carières

savardaudio.com

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL 2023 - Une Soirée Magique de Générosité



Le 16 décembre dernier, les rues de la Ville ont vibré au rythme enchanté de la 4^e édition du défilé du Père Noël. Cet événement tant attendu empreint de magie et de joie ont enchanté autant les petits que les grands. Les rues étaient remplies d'une foule chaleureuse et pleine d'enthousiasme, témoignant de l'esprit de Noël et de solidarité.

Une dizaine de magnifiques chars allégoriques et de véhicules parés de lumières de Noël ont pris part à ce magnifique défilé. Nous sommes profondément reconnaissants envers tous ceux qui ont généreusement contribué à la collecte pour la St-Vincent de Paul. Cet élan de générosité a été extraordinaire, nous avons amassé plus de 886 kilos de nourriture et 2860 \$ en argent. (en 2022: 911 kilos de nourriture et 2600 \$ en argent).



Un immense merci aux bénévoles dont le dévouement a été le moteur de ce défilé féerique. Merci aux entreprises locales qui ont généreusement apporté leur soutien financier et logistique. Merci à Vincent Caron, député de Portneuf. Un grand merci aux pompiers et aux employés de la Ville.

Ensemble, vous avez transformé cette soirée en un moment inoubliable, rempli de sourires, de rires et de générosité.

PARTENAIRES ET BÉNÉVOLES DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

ENTREPRISES

Accent Meubles
Boutique Point de vue
Caisse Desjardins de l'Ouest
Champagne et Matte, arp. géo.
Construction & Pavage Portneuf
Electro Domotique MP
Graymont
Matériaux Audet
Métro St-Marc
Pharmacie Familiprix
Pharmacie Jean-Coutu
Pneus Ratté
Station Service Ultramar
Vohl

BÉNÉVOLES

Club de Patinage artistique
Les membres de la Chorale
Famille Éric Paquet
Le chalet (Local des jeunes)
Pompiers de St-Marc
Société Saint-Vincent de Paul

Merci
❤️

CHARS ALLÉGORIQUES

Électro Domotique MP
L'Escale Gym Portneuf Ouest
Plomberie Alex Gravel

INSCRIPTIONS COURS DE NATATION ENFANTS



Les inscriptions auront lieu du 5 au 11 février 2024.

Les inscriptions se font en ligne seulement sur le site de la Ville www.villestmarch.com.

⇒ Pour connaître le niveau de votre enfant, veuillez vous référer aux tableaux sur le site.

⇒ La session débutera le 17 février et se poursuivra jusqu'au 21 avril 2024.



ETIENNE BOUILLON BÉGIN (SPORTS) 418-268-3862
MATHIEU BERGERON (VIE COMMUNAUTAIRE) 418-284-3760



CONCOURS DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

La saison hivernale est bien installée et avec toute cette belle neige, l'équipe des loisirs est fière d'annoncer le lancement du Défi château de neige !

Cet événement se déroulera du 8 janvier au 12 mars 2024 inclusivement.

UN DÉFI GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Pour participer, nul besoin d'ériger un chef-d'oeuvre !

- Construire un château de neige entre amis ou en famille (sans toi, ni tunnel)
- Prendre une photo
- Inscrire votre château de neige sur le site internet du Défi château de neige (sous l'évènement Saint-Marc-des-Carrières)

<https://defichateaudeneige.ca/>

Les tirages seront faits au hasard par l'Évènement Défi Château de Neige à la fin mars.

LA SÉCURITÉ D'ABORD !

Évitez les tunnels et les toits. Consultez les règlements et conseils de sécurité sur le site du Défi Château de Neige

<https://defichateaudeneige.ca/reglements/>

DISCO SUR GLACE

Viens patiner dans une ambiance magique tout en musique et en lumière... Plaisir garanti!



SENTIER DE SKI DE FOND

Nouveau sentier, nouvelles traces ! Suite à la perte d'un droit de passage habituel, on trace un nouveau sentier qui devrait être prêt le 25 janvier prochain. Le point de départ restera le même, soit le sentier à droite de la patinoire extérieure



